

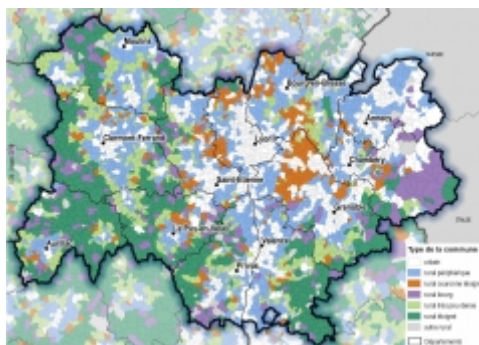
Une nouvelle façon de caractériser les espaces ruraux

7 mars 2019

Il existe plusieurs référentiels statistiques permettant de caractériser les espaces, produisant chacun une image différente de la répartition entre ruralité et urbanité (en [savoir plus](#) sur ces référentiels). Plutôt que d'en choisir un, avec ses limites, une publication de l'Insee Auvergne – Rhône-Alpes a préféré en combiner quatre : la méthode morphologique (par défaut, ce qui n'est pas urbain est rural), la méthode du zonage en aires urbaines, la grille communale de densité, et celle développée par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Réalisé au niveau communal, ce travail aboutit à une typologie plus fine de la ruralité, en cinq catégories : rural périphérique, couronne éloignée, bourg, rural très peu dense, rural éloigné. Chaque catégorie a des caractéristiques propres en termes d'activité (usage des terres notamment), d'éloignement des services, de mode de logement (propriétaire, locataire), de typologie socioprofessionnelle (part des cadres, des agriculteurs, des retraités, etc.).

Selon cette approche, en Auvergne – Rhône-Alpes, il existe un gradient continu allant de l'urbain au rural éloigné. Les agriculteurs sont nettement plus présents dans les espaces ruraux éloignés ou très peu denses, où leur proportion dépasse celle des cadres et professions intellectuelles supérieures. À noter également que ces territoires concentrent une plus grande part de retraités et que l'éloignement des services courants y est supérieur à 10 minutes.

Cartographie de la région Auvergne – Rhône-Alpes utilisant la typologie des espaces ruraux en cinq catégories



Source : Insee

Source : [Insee](#)